

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'INSPE

Séance du mercredi 29 janvier 2025

Dix-sept membres du conseil scientifique étaient présents ou représentés dont huit procurations enregistrées à l'ouverture de la séance. Trois procurations n'ont pas pu être attribuées.

Présidente du conseil scientifique

Madame Elsa LANG RIPERT – Directrice de l'INSPE

Vice-présidente du conseil scientifique

Madame Martine JACQUES – Chargée de mission Recherche de l'INSPE

Représentant des BIATSS

Madame Cathy PERRET

Représentantes des doctorants

Madame Victoria DAVID

Madame Léa CHIMENE

1

Personnalité extérieure

Monsieur Arnaud MOULY – Enseignant-chercheur à l'INSPE de Franche-Comté – procuration à madame Victoria DAVID

Membres désignés par chaque directeur de laboratoire participant aux activités de recherche de l'INSPE

Monsieur Thierry HOHL – LIR3S – procuration à madame Hélène FRETTEL

Monsieur Olivier GALIBERT – CIMEOS - procuration à madame Elsa LANG RIPERT

Monsieur Daniel RAICHVARG – CIMEOS

Madame Corinne LELOUP – CSGA - procuration à monsieur Daniel RAICHVARG

Madame Sophie MORLAIX – IREDU – procuration à madame Martine JACQUES

Madame Catherine LABRUERE CHAZAL – IREM – procuration à madame Léa CHIMENE

Monsieur Frédéric METIN – IREM

Madame Lucie CORBIN, - procuration en blanc donnée à monsieur Frédéric METIN

Madame Nathalie CARTIERRE – Psy-DREPY

Monsieur Pierre DE OLIVEIRA – Psy-DREPY - procuration à madame Nathalie CARTIERRE

Madame Hélène FRETTEL

Invités

Monsieur Frédéric KAPALA – Représentant CANOPÉ

Madame Chantal CLERC – Responsable administrative de l'INSPE

Ordre du jour

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2024
- 2- Prix Poster Doctorant - Jacques Ginestié, Printemps de la Recherche en éducation 2025
- 3- Examen des nouvelles fiches d'expertise des demandes BQR
- 4- Bilan de l'exercice 2024
- 5- Évaluation des projets BQR – 1^{ère} campagne 2025
- 6- Publication des actes du colloque « Individu et Formation »
- 7- Questions diverses



Madame Elsa LANG RIPERT, présidente du conseil scientifique, ouvre la séance à 9h35.

1_Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2024

Le procès-verbal de la séance du 12 juin 2024 est soumis au vote et **approuvé à l'unanimité** des membres présents ou représentés moins une abstention.

2

2_Prix Poster Doctorant - Jacques Ginestié, Printemps de la Recherche en éducation 2025

Madame la vice-présidente du conseil scientifique présente le prix poster Doctorant Jacques Ginestié. Dans le cadre du Printemps de la recherche, la onzième édition est consacrée à l'articulation entre la recherche, la formation et le terrain en précisant que les travaux de recherche doivent être collaboratifs. Les deux journées de présentation et de remise des posters auront lieu les 22 et 23 mai à Paris. En amont, une série de webconférences sera diffusée à partir de fin mars parle R-INSPE.

3_Examen des nouvelles fiches d'expertise des demandes BQR

La parole est donnée à madame Martine JACQUES. Elle expose la nécessité d'adapter les fiches d'évaluation afin de faciliter le travail des experts pour qu'ils puissent se prononcer sur des points plus détaillés. Et la mention du renvoi aux fiches d'expertises pourrait être ajoutée dans les dossiers de demande de BQR dans l'objectif que les porteurs de projet présentent un descriptif de leur sollicitation en correspondance avec les attentes de l'expertise.

Deux fiches sont concernées par des modifications : celle relative à la « Demande de participation à un colloque » et celle concernant la « Demande d'aide à publication ». Pour la grille d'évaluation des demandes portant sur les colloques plusieurs critères sont proposés : la justification du rayonnement international du colloque, le réinvestissement du travail au sein de l'UBE et de l'INSPE et la pertinence des modes de diffusion des apports du colloque.

Les experts approuvent ces ajouts de critères et monsieur Frédéric KAPALA propose d'apporter des précisions supplémentaires relativement aux retombées concrètes au profit de l'INSPE.

Ainsi, aux termes de la discussion, madame Martine JACQUES inclura des sous-items concernant le réinvestissement du travail au sein de l'UBE et de l'INSPE, comme la présentation des travaux, la prise en compte dans l'enseignement et la poursuite de projet.

Madame Cathy PERRET demande une précision sur la notion de « niveau d'innovation du projet ». Madame Martine JACQUES explique que le projet est novateur dès lors que la thématique n'a pas déjà fait l'objet de publication dans le même cadre.

De plus, le conseil scientifique estime qu'il est important que toutes les fiches d'évaluation soient accessibles sur le site de l'INSPE afin que les demandeurs puissent les consulter.

Ces éléments ayant été portés à la connaissance des membres du conseil pour information, il n'est pas nécessaire de procéder à un vote.

4_Bilan de l'exercice 2024

Madame la responsable administrative rappelle les chiffres globaux. Chaque année le budget est de 19 000 €. La ventilation se répartit de la manière suivante : 80% de fonds sont alloués lors du premier conseil scientifique en janvier ou février et les 20% restants sont répartis au mois de juin lors du second conseil scientifique.

En 2024, un peu moins de 17 000 € ont été octroyés, ce qui représente 90% du budget. Et 14 131 € ont été consommés, soit 84% du budget alloué. Cet écart s'expliquant par le refus d'un projet par un co-financeur et l'annulation de certains déplacements. Quelques autres écarts sont liés à une réalisation légèrement différente de l'estimation.

Madame Martine JACQUES insiste sur l'importance pour l'INSPE que les porteurs de projet alertent l'institut dans l'hypothèse où des projets ne peuvent se concrétiser.

Les membres du conseil constatent que le taux d'exécution est plus satisfaisant, notamment en raison des relances sur l'état d'avancement des projets.

Madame Chantal CLERC précise que pour l'année 2025 le conseil scientifique se fonde sur le même montant de 19 000 €, 15 000 € étant financés par une dotation BQR de l'université et 4 000 € provenant du budget de l'INSPE. Cependant, en raison de l'absence de vote de loi de finance pour 2025 à la date du 29 janvier, l'administration ne dispose pour l'instant que de 25% de dotation. Le conseil scientifique annonce que les montants qui seront attribués lors de cette séance seront conditionnés à la reconduite du budget au niveau national.

5_Évaluation des projets BQR – 1^{ère} campagne 2025

Les projets à l'ordre du jour de ce conseil sont au nombre de 8. Le montant total des demandes s'élève à 22 554 €.

Madame Martine JACQUES indique que le montant total des demandes est supérieur à la somme globale disponible pour les projets BQR et explicite que tous les dossiers seront présentés et étudiés. Et ensuite les membres du conseil délibéreront sur les sommes attribuées.

Madame Martine JACQUES présente les dossiers ci-dessous avec l'appui des experts désignés pour l'examen de chaque demande.

Suite aux échanges, il a été décidé ce qui suit :

- **BQR 25 - 01** : concernant la demande d'aide à la publication de l'ouvrage intitulé « Pédagogie universitaire : un bilan pour l'avenir » déposée par madame Joëlle DEMOUGEOT-LEBEL, la demande s'élève à 600 €. Il est précisé que dans le cas particulier d'une demande faite par une personne en situation de détachement, la condition d'éligibilité au BQR est que les travaux aient déjà été initiés au sein de l'INSPE.
À l'unanimité, le conseil scientifique octroie la somme de 500 €.
- **BQR 25 - 02** : concernant la demande d'aide à la publication d'un ouvrage intitulé « Les nouveaux enjeux du patrimoine à l'ère de l'anthropocène : comparatif franco-brésilien » déposée par monsieur Alain CHEVENEZ, le porteur de projet sollicite la somme de 1 200 €. À l'unanimité, le conseil scientifique octroie la somme de 500 €.
- **BQR 25 - 03** : concernant la demande relative à un nouveau projet de recherche « Flu6 - Evaluation de la fluence en lecture à l'entrée en 6^{ème} » déposée par madame Erika GODDE, le soutien demandé est de 3 500 € pour des heures de vacation.
À l'unanimité, le conseil scientifique octroie la somme de 2 200 €.
- **BQR 25 - 04** : concernant la demande de poursuite de projet intitulé « La condition managériale en établissement scolaire (L.A.C.O.M.A.E.S.) » déposée par madame Géraldine FARGES, un soutien financier est demandé à hauteur de 4 082 € pour des déplacements.
À l'unanimité, le conseil scientifique octroie la somme de 2 000 €.
- **BQR 25 - 05** : concernant la demande pour un nouveau projet de recherche intitulé « Validation en situation d'une classe d'une échelle francophone de motivation en lecture » déposé par Madame Séverine MILLOTTE, un soutien financier est demandé à hauteur de 5 135 € pour des frais de fonctionnement et de vacations.
À l'unanimité, le conseil scientifique octroie la somme de 1 500 €.
- **BQR 25 - 06** : concernant la demande de soutien à l'organisation de manifestation scientifique intitulée « Vers un Enseignement Inclusif de l'École primaire à l'Université : place et Importance de l'Évaluation ? » déposée par madame Cathy PERRET et monsieur Denis TAVANT, un soutien financier à hauteur de 3 000 € pour couvrir les frais du colloque.
À l'unanimité des votants (madame Cathy PERRET ayant quitté la salle pendant les débats et pendant le vote), le conseil scientifique octroie la somme de 500 €.
- **BQR 25 - 07** : concernant la demande de soutien pour communication scientifique lors d'un colloque intitulé « 12^{ème} Colloque international en éducation » au palais des congrès de Montréal, les 1^{er} et 2 mai 2025 déposée par monsieur Rémy COTTEZ, le montant sollicité est de 2 451 € pour le déplacement.
À l'unanimité, le conseil scientifique octroie la somme de 750 €.

- **BQR 25 - 08** : concernant la demande de soutien pour communication scientifique lors d'un colloque intitulé « 12^{ème} Colloque international en éducation » au palais des congrès de Montréal, les 1^{er} et 2 mai 2025 déposée par madame Victoria DAVID, le montant sollicité est de 2 586 € pour les frais de déplacement.
À l'unanimité, (madame Victoria DAVID ayant quitté la salle pendant les débats et pendant le vote) le conseil scientifique octroie la somme de 750 €.

À l'issue de l'examen des dossiers présentés ce jour, le montant total du financement accordé s'élève à la somme de 8 700 € (5 000 € en fonctionnement et 3 700 € en masse salariale).

6_Publication des actes du colloque « Individu et Formation »

La vice-présidente du conseil scientifique indique que la rédaction des actes de ce colloques est terminée. L'ensemble des textes est déposé chez l'éditeur (EUD). Et madame Martine Jacques informe qu'elle présentera une demande de soutien à l'édition lors du conseil scientifique du mois de juin dans le cadre de la seconde campagne BQR INSPÉ 2025.

Pour la journée d'étude relative au bilan de la recherche à l'INSPE 2023-2025, le conseil prévoit de fixer une date dans le courant du mois de juin.

En l'absence de questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé, la présidente du conseil scientifique lève la séance à 12h15.

5

La Présidente du conseil scientifique

Elsa LANG RIPERT

